

## Parce que le *travail invisible, ça compte !*



Le 3 avril 2001, l'Afeas créait la ***Journée du travail invisible***. Cette journée, qui se tient chaque année le 1<sup>er</sup> mardi d'avril, se voulait un cri du cœur collectif pour souligner l'absence de mesures de reconnaissance du travail «invisible» ou non rémunéré. Obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes, cette non reconnaissance est aussi un des facteurs de la pauvreté des femmes au moment où elles prennent soin des enfants et des proches en perte d'autonomie, malades et handicapées et, par conséquent, au moment de leur retraite. À défaut d'être reconnu formellement par les gouvernements, le travail non rémunéré a donc, depuis cette date sa journée annuelle.

### **Une campagne annuelle**

En 2001, lors de la première journée du travail invisible, l'Afeas voulait sensibiliser le public à la valeur sociale et économique du travail invisible et à la nécessité de le comptabiliser dans le Produit intérieur brut (PIB).

En 2002, l'Afeas soulignait le travail d'amour et de devoir des femmes, et des hommes, au sein de la famille. Les témoignages d'une mère et d'un aidant ont permis de comprendre les implications de ces responsabilités à divers niveaux et l'ampleur des tâches qui y sont reliées.

En 2003, l'Afeas met la conciliation famille et travail et ses difficultés en l'absence de services et de mesures adéquates au cœur de la troisième campagne de sensibilisation qui se déroule en pleine campagne électorale québécoise.

En 2004, en lien avec le plan action, l'Afeas fait connaître des revendications spécifiques touchant les parents et les aidantes et aidants. Elle demande, par exemple, l'instauration de prestation de maternité, de paternité et parentales et ce, même si la personne n'est pas sur le marché du travail dans l'année qui précède la naissance ou de l'adoption d'un enfant. L'Afeas demande aussi des services de santé à domicile en quantité suffisante et des prestations d'aide aux proches pour les personnes qui s'absentent du travail pour aider un membre de la famille ayant une maladie ou un accident grave.

En 2005, l'Afeas poursuit son travail de sensibilisation à partir des revendications ciblées en 2004. Elle interpelle, entre autres, le ministre des Finances du Québec pour qu'il investisse de l'argent neuf dans le Régime québécois d'assurance parentale qui doit démarrer en janvier 2006.

En 2006, l'Afeas demande au gouvernement du Québec d'intégrer au Régime québécois d'assurance parentale deux mesures : une prestation universelle pour les parents exclus du régime et une prestation d'aide aux proches pour les aidantes et aidants. De plus, l'Afeas demande à la population québécoise et canadienne de répondre à la question 33 du Recensement 2006. Par ailleurs, elle demande à la ministre de la Condition féminine du Canada de faire faire une évaluation par Statistique Canada du travail non rémunéré afin de mettre à jour les données sur ce dossier.

En 2007, l'Afeas se mobilise pour revendiquer une prestation pour les mères exclues du régime québécois d'assurance parentale lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant et une prestation pour les aidantes et aidants lorsqu'ils se retirent du marché du travail pour aider un proche.

### **Une campagne à travers le Québec**

Chaque année, lors de la *Journée du travail invisible*, l'Afeas fait un pas de plus pour sensibiliser le public et les décideurs et décideuses. Elle associe cette campagne aux dossiers d'actualité qu'elle défend à travers son plan d'action triennal. Par ailleurs, il est important de mentionner que dans toutes ses interventions publiques et gouvernementales en cours d'année, l'Afeas réitère le message suivant : « Que la non reconnaissance du travail invisible est une des facteurs majeurs de l'inégalité entre les femmes et les hommes ». Lors de cette journée, l'Afeas suggère de ne pas effectuer le travail invisible habituel, sauf les tâches « essentielles » comme allaiter le petit dernier ou changer les couches, le reste étant fait par les autres membres de la famille.

Depuis 2001, les Afeas régionales et locales mobilisent leurs membres lors de cette journée annuelle. Tout en interpellant les médias, elles rendent visible ce travail invisible grâce aux outils de sensibilisation (affiches et dépliants) et ce, dans tous les milieux où elles le peuvent. Ainsi elles profitent d'un salon d'exposition, d'un bazar, d'une rencontre régionale d'organismes, d'un forum de formation, d'une activité de financement ou, simplement, d'une pause en milieu de travail. L'objectif est d'attirer l'attention sur le travail invisible pour permettre des prises de conscience sur l'ampleur de ce travail. Certaines des membres rendent visible ce travail devant leur maison ou leur appartement en posant un balai et un panier (ou tout autre instrument du travail invisible) avec une note pour signifier que « le travail invisible, ça compte ! ».

Petit-à-petit le concept de *travail invisible* et l'importance de ce travail font leur chemin; ils sont mieux compris de la population et des décideurs et décideuses.



La *Journée du travail invisible* est une initiative de l'Afeas depuis le 1<sup>er</sup> mardi d'avril 2001.

5999, rue de Marseille, Montréal, Québec, H1N 1K6

Téléphone : (514) 251-1636 – Télécopieur : (514) 251-9023

[info@afeas.qc.ca](mailto:info@afeas.qc.ca) – [www.afeas.q.ca](http://www.afeas.q.ca)